

Edito

C'est une «rentrée» 2019-20 en demi-teintes. D'un côté des associations dynamiques pour mieux accompagner les familles en détresse: notre délégation avec toutes les actions proposées aux proches (A lire dans le Coup de Projecteur) ou l'association Espoir-Provence avec ses structures dédiées aux personnes souffrant de pathologies psychiatriques ou encore Solidarité-Réhabilitation: une convention, le Cluster13, vient d'être signée entre 3 grands Etablissements psychiatriques du 13, les associations Solidarité-Réhabilitation et l'Unafam13 en vue de développer les formations Profamille dans tout le département.

A l'occasion de l'anniversaire de la création du Foyer L'Orée du Jour qui reste à ce jour le seul Foyer de vie du département dédié au handicap psychique, vous trouverez page 4 le rappel des structures d'Espoir-Provence.

De l'autre côté une situation de plus en plus critique dans les établissements de soin qui doivent fonctionner avec de moins en moins de personnel et des menaces pour l'AAH si cette allocation est incluse dans le futur Revenu Universel d'Activité. Une concertation citoyenne est en cours à laquelle vous pouvez participer jusqu'au 20 Novembre. Voir article page7.

Nous sommes à vos côtés ; du vôtre, continuez à soutenir votre association et ses combats en n'oubliant pas de renouveler votre adhésion... même quand la situation de vos proches s'améliore !

Marie-Françoise Pillard, Déléguée 13

Sommaire

Coup de projecteur: p 2 - 3 **La délégation Unafam 13 Activités** **2019-20**

Les 25 ans du Foyer L'Orée du Jour p 4
Les structures et services Espoir-Provence
Jacques Chirac: la reconnaissance du
handicap psychique p 5
Consultation MDPH p 5
Le Revenu Universel d'Activité p 6
Concertation citoyenne p 6
Memento Unafam des grands-parents p 7

Pique-nique à La Maréchale p 8
La psycyclette Sisteron-Avignon-Gap p 8
En bref p 8



Coup de projecteur: la délégation Unafam 13

Activités 2019-2020

Quatre antennes

4 antennes et **4 numéros de portables** pour nous contacter: demande d'information, de RV... Laissez un message auquel répondront les bénévoles dès qu'ils seront disponibles. Deux bénévoles après ce premier contact vous recevront ensemble pour parler de votre situation: c'est **l'accueil**. Selon vos attentes, elles pourront vous proposer groupes de paroles ou formations. Ou un soutien psychologique ponctuel d'urgence.

Vous pouvez aussi nous contacter par **mail**: 13@unafam.org - Joël en charge de cette messagerie retransmet vos messages aux antennes concernées.

Marseille 06 43 84 67 22- C'est aussi le siège de la délégation 28 rue Bérard 13005

Accueil

2 groupes de paroles le vendredi

Atelier d'informatique le mercredi après-midi

Permanence d'une assistante sociale 1 fois par mois

Aix: 06 84 81 39 73

Accueil

3 groupes de paroles le mardi

1 groupe de paroles pour les frères et soeurs le jeudi

Ateliers d'Education thérapeutique Aidants le samedi

Arles et Saint-Martin de Crau: 06 22 57 82 03

Accueil

1 groupe de parole le mardi

Partenariat avec Entrego (logement)

Salon: 06 80 36 46 42

Accueil

1 groupe de paroles le mardi

1 projet d'habitat partagé

Aubagne: discussions en cours avec le CMP Aubignane, peut-être un point d'accueil dans l'année?

Des représentants

Pour mieux défendre vos intérêts et ceux de vos proches, nous avons des **représentants des usagers** dans tous les hôpitaux psychiatriques du département: AP-HM, Edouard-Toulouse, Valvert à Marseille; Montperrin à Aix; et dans les services de psychiatrie de Martigues et Arles ainsi que dans quelques cliniques.

Nous sommes également représentés **à la MDPH**

A noter pour le dossier MDPH:

Parcours Handicap 13 peut aider à la formulation du Projet de vie

N° vert 0800 400 413

Des formations pour les familles

Un événement annuel: la **journée des adhérents** durant les semaines d'Information Santé Mentale en Mars (**SISM**). Prévue le vendredi 20 Mars à Septèmes-les-Vallons autour du thème national: **"Santé mentale et Discriminations"**.

Formations ouvertes à tous : nous avons organisé 3 formations en 2019; le programme 2020 est en préparation.

Moments conviviaux: pique-nique de fin d'année à Aix et Marseille- Atelier informatique à Marseille- Participation à la Psycyclette

Communication: le site départemental

www.unafam13.org. Les abonnés au site reçoivent une notification par mail chaque fois qu'il y a un nouveau contenu.

Ce bulletin envoyé 3 fois par an aux adhérents.

Partenariat associatif

Partenariat avec **Espoir-Provence** et **Isatis** : parrainage en cours des GEM de Marseille, Arles et Salon

Partenariat avec **Solidarité-Réhabilitation**: programme Cluster Profamille

Partenariat avec **Inter Parcours Handicap 13**: nous participons aux réunions de plusieurs parcours



Une association nationale

Vous pouvez appeler à Paris le **service Ecoute-Famille**: entretiens téléphoniques assurés par une équipe de psychologues 01 42 63 03 03

- y consulter les **avocats-conseil** (pour les adhérents uniquement) Prise de RV 01 42 63 03 03

A savoir aussi : En cas de très grave problème, l'Unafam peut accompagner l'action en Justice de l'un de ses adhérents.

Les Groupes de parole Unafam

Un groupe de parole est un lieu animé par un psychologue clinicien et coordonné par un militant de l'Unafam qui donne un espace aux participants afin d'échanger sur des difficultés rencontrées du fait de vivre en grande proximité avec un proche souffrant de troubles psychiques.

C'est un lieu :

De partage, d'échange, d'écoute réciproque. Ce lieu encourage l'expression des sentiments, des souffrances et des émotions, et permet à chacun de se montrer dans son authenticité, sans peur du jugement de l'autre.

Qui stimule les encouragements, développe l'entraide entre participants et mobilise les ressources nécessaires pour affronter la réalité.

Qui permet de réduire l'isolement des participants

Qui aide à se positionner par rapport à son proche malade et à prendre la distance nécessaire.

Les Ateliers d'Aix

un samedi par mois de 10 à 12h

Cycle 1 et cycle 2

Nous avons mis sur pied ce programme **d'Education thérapeutique à l'intention des familles** élaboré et présenté par Nina Gaubert, psychologue. C'est un **approfondissement des groupes de paroles**. Dans un groupe de paroles, on exprime ce que l'on ressent et on partage son expérience avec les autres personnes, entre pairs. Les Ateliers, eux, proposent une **information** sur différents thèmes liés à la maladie psy et son retentissement sur les familles.

Les Formations: témoignages

Je tiens également à remercier la formatrice pour l'aide "professionnelle" apportée et son guidage vers des pistes de réflexion et attitudes vers lesquelles nous orienter lorsque nous sommes en quête de repères pour améliorer le quotidien de nos proches...

Cependant je trouve que ces deux jours ont été aussi porteurs grâce à l'organisation et les conditions très propices d'échanges qui nous ont permis de "libérer" notre parole et de nous sentir "unis" dans un même "combat" ... face à des situations déstabilisantes voire critiques vécues avec et par nos jeunes adultes !

Enfin, je dirais que la parenthèse offerte via cette formation m'a "boostée" en tant que parent dans l'accompagnement de mon fils afin de mieux appréhender la maladie et ne pas en faire une fatalité accablante... N.

Merci à tous pour ces deux précieuses journées. En ce qui me concerne j'étais dans une obscurité inquiétante, grâce à vous tous j'ai une petite "loupiote" à présent et je peux avancer un peu plus sereinement sur ce chemin de l'accompagnement. E

Un grand merci à notre formatrice pour sa spontanéité, son sourire et tout ce qu'elle a réussi à faire sortir de nos esprits.

Nos personnalités étaient bien différentes et les histoires révélées étaient chargées d'émotion. De ces deux jours passés avec le petit groupe nous retiendrons que la force qui est en nous est immense mais qu'elle n'est pas infinie. Le chemin semble long mais nous ne sommes plus seuls à l'emprunter: alors lorsque le courage et l'énergie manqueront, n'oublions pas que la porte de chacun de nous est ouverte. Merci, à tous, pour tous ces moments



L'association Espoir-Provence, créée en 1982 par des membres de l'UNAFAM des Bouches du Rhône, affiliée à l'UNAFAM, a ouvert et gère dans le département plusieurs structures dédiées au handicap psychique.

association@espoir-provence.fr
<http://espoir-provence.fr>

Le Foyer "l'Orée du Jour"
250 avenue du Petit Barthélémy
13090 Aix en Provence 04.42.93.17.00

Créé en 1994, le Foyer "l'Orée du Jour" est un établissement qui accueille 42 personnes adultes, ayant des troubles psychiques, reconnues médicalement stabilisées et en capacité d'élaborer un projet de vie en société.

La mission du foyer est double : c'est un foyer de vie et de réinsertion sociale.

Un Projet d'Accompagnement Personnalisé est établi en concertation avec la personne accueillie.

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS

Ces services sont spécialisés pour l'accompagnement à la vie sociale et pour **la réinsertion psychosociale** de personnes adultes reconnues avec un handicap psychique.

Agréés pour accompagner des bénéficiaires vivant en logement autonome (locataire ou propriétaire).

Leur mission est d'assurer la poursuite du développement des compétences sociales des bénéficiaires, citoyens au cœur de la cité, en collaboration avec le réseau et tissu social existants.

Pays d'Aix: 28, Avenue Saint Jérôme
13100 Aix en Provence 04.42.91.41.07

Marseille: 10 rue Brandis
13005 Marseille 04.96.19.90.90

Le foyer de vie l'Orée du jour fête ses 25 ans

AIX-EN-PROVENCE

Bel anniversaire vendredi pour les résidents et les salariés de cette structure unique d'accueil d'adultes ayant des troubles psychiques.

Depuis 1994, le foyer de vie l'Orée du jour accueille 42 personnes adultes, ayant des troubles psychiques stabilisés et en capacité d'élaborer un projet de vie.

Le foyer est né il y a 25 ans de la volonté de familles adhérentes à l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) et de l'écoute de plusieurs institutions dont le conseil général des Bouches-du-Rhône. C'est son président-fondateur Pierre Roussel qui a joué un rôle déterminant dans la concrétisation d'un projet jugé alors bien en avance sur son temps et qui reste à ce jour unique dans le département. L'Orée du jour est géré par l'association Espoir-Provence reconnue d'intérêt général et af-

filée à l'Unafam, dont les 49 salariés ont également en charge quatre autres structures : deux SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale, un à Aix et un à Marseille) et deux GEM-clubs (Groupes d'entraide mutuelle, un à Aix et un à Marseille).

Un véritable lieu de vie

Rien de tout cela ne serait possible sans les familles adhérentes et les donateurs, mais aussi et surtout sans les financements du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de l'Agence régionale de santé et aussi de la ville d'Aix-en-Provence. Ce vendredi après-midi, l'Orée du jour a fêté ses 25 ans. Les résidents, les salariés et les administrateurs bénévoles de l'association Espoir-Provence ont reçu à cette occasion de nombreux invités.

Un concert des grands élèves du Conservatoire Darius-Milhaud d'Aix-en-Provence est venu symboliser les liens étroits qui existent entre ce foyer de vie unique dans le département et l'environnement social et culturel du territoire d'Aix-en-Provence.

Jean Jamme

Article la Marseillaise, 12/10/2019

Les GEM Clubs : Groupes d'Entraide Mutuelle

Lieux associatifs d'accueil et d'entraide destinés aux personnes en souffrance psychique.

Rompre l'isolement par la rencontre et l'entraide.

Les personnes peuvent s'y rendre, librement, pour rencontrer d'autres adhérents et partager des moments conviviaux et/ou des activités diverses, chacun à son rythme.

Gem-Club de Marseille: 28 rue Bérard
13005 Marseille 04.91.74.78.38/
06.79.96.34.24

Gem-Club Pays d'Aix: 28 avenue
Saint Jérôme 1er étage 13100 Aix en
Provence
04.86.31.82.26 / 06.71.19.31.45

Jacques Chirac: la reconnaissance du handicap d'origine psychique

A l'occasion du décès de Jacques Chirac, voici un communiqué de presse de l'Unafam nationale pour rappeler ce que le handicap psychique doit à l'ancien Président.

En cette période d'hommage à Jacques Chirac, l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) souhaite saluer cette figure politique qui a œuvré pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap, améliorer leur quotidien et celui de leurs proches afin de bâtir une société plus solidaire.

Jacques Chirac aura marqué de son empreinte la politique du handicap tout au long de son parcours politique

La "grande loi" dite d'orientation en faveur des personnes handicapées fut adoptée le 30 juin 1975 alors qu'il était Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Ce texte acte la création des établissements ou services d'accueil et de soins destinés à recevoir les personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Lors de son second passage à Matignon, Jacques Chirac apposa sa signature au bas d'un autre texte fondateur: la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des personnes handicapées, loi qui oblige toutes les entreprises de vingt salariés et plus à employer au moins 6 % de personnes en situation de handicap.

Jacques Chirac: la première apparition de la notion du handicap d'origine psychique

Mais pour nous, l'Unafam, pour les personnes en situation de handicap, et particulièrement pour les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage, Jacques Chirac restera l'instigateur de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées adoptée le 11 février 2005. Ce texte instaure de nouveaux droits pour les personnes en situation de handicap et, pour la première fois, apparait la notion du handicap d'origine psychique.

Il est vrai qu'il était directement concerné par la maladie de sa fille Laurence, "le drame de sa vie" disait-il. Lors de l'adoption de la loi de 2005, il fera d'ailleurs référence à «sa longue expérience, dans ce domaine, depuis plus de trente ans».

Quelques jours avant l'adoption de la loi de 2005, Jacques Chirac avait prononcé ces paroles: «En devenant plus accueillante aux personnes handicapées, la société sera, en réalité, plus accueillante à tous. Aux personnes âgées, aux parents de très jeunes enfants, à toutes celles et à tous ceux qui ont des problèmes passagers de mobilité à la suite d'un accident ou d'une maladie. [...] Enfin, et peut-être surtout, le refus de l'isolement, de l'indifférence et de l'exclusion confèrera à notre société, n'en doutez pas, un supplément d'âme dont chacun profitera.»

Monsieur Chirac, vous avez personnellement décidé la reconnaissance du handicap d'origine psychique jusqu'alors impensé. Vous avez permis que ce handicap ne soit plus totalement ignoré des politiques publiques.

Nous nous souvenons.



Depuis plus d'un an, les MDPH se sont dotées d'un outil de mesure de satisfaction avec l'appui de la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie. **Cette enquête de satisfaction prend la forme d'un questionnaire en ligne anonyme qui permet aux usagers de donner leur avis sur la qualité de service de la MDPH de leur territoire** : accessibilité physique, qualité de l'accueil, qualité d'écoute, réponse aux besoins.... Dans ce contexte, la MDPH 13 vous sollicite pour participer à cette enquête nationale.

**Enquête de satisfaction
sur la MDPH**



**Pour répondre à l'enquête:
<http://mamdp-h-monavis.fr/>**

Revenu Universel d'Activité RUA

Quelles implications pour nos proches?

Une grande réforme des minima sociaux est mise en chantier par le gouvernement actuel, intitulée « Vers un revenu universel d'activité ». Elle vise à grouper en une prestation unique l'ensemble des minima sociaux, parmi lesquels l'allocation aux adultes handicapés.

Le comité d'entente des 55 associations de handicapés et de leurs familles est en colère et le fait savoir:

Premier point d'achoppement: en contrepartie de ce Revenu, une obligation d'**insertion par le travail**: «Nous veillons à ce que les devoirs soient respectés, c'est-à-dire que chacun s'efforce réellement de retrouver une activité qui devra, bien entendu, être adaptée aux caractéristiques de chacun» Discours d'Emmanuel Macron .

A savoir: 80 % des allocataires (tous handicaps) ne peuvent pas travailler. Seuls 20 % ont un emploi, le plus souvent à temps partiel, dont la moitié en milieu ordinaire, l'autre en milieu protégé .

« **L'accès à un revenu minimum garanti appelé par les politiques revenu universel d'activité (RUA) ne doit pas être conditionné à un « engagement dans le travail ».** «Promouvoir un droit à l'accompagnement oui, en faire une condition pour percevoir un revenu minimum non » .

Second Point: la fusion des aides au Logement dans le même dispositif

Pour tous ceux et celles qui aujourd'hui sont dans la précarité (dont nos proches qui n'ont pas mobilisé l'AAH parce que dans le déni, dans des ruptures de parcours, parce que déboutés par les MDPH pour ne pas être dans la capacité de démontrer qu'ils ont une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi, ...):

La fusion des aides personnalisées au logement (APL) dans le RUA est inacceptable car l'APL n'est pas un minimum social : c'est une aide au logement .

Pour Roselyne Touroude, vice-présidente de l'Unafam, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, mardi 8 octobre,

«**L'allocation aux adultes handicapés (AAH) n'est pas un minima comme les autres. C'est un revenu d'existence pour ceux qui sont dans l'incapacité totale ou partielle de travailler en raison de leur handicap, un revenu garanti par la solidarité nationale et non la solidarité familiale.**»

«Exiger des contreparties en termes d'emploi est un non-sens», s'insurge Mme Ribes administratrice d'APF France Handicap qui ajoute: «La philosophie de l'AAH n'est pas d'être un levier pour accéder à l'emploi ou sortir de la pauvreté, mais de **compenser une perte de chance, une inégalité de destin.**» «Nous voulons que la singularité des personnes handicapées soit reconnue. Or, nous n'avons pas de réponses claires du gouvernement», s'inquiète Mme Touroude.

Sources: article du Monde du 8/10/19

«**C'est un sujet majeur pour l'avenir des personnes qui vivent avec des troubles psychiques et pour leurs familles.**

Si l'AAH disparaissait le risque serait grand que de nombreuses personnes avec un taux entre 50 et 79% d'incapacité se retrouvent sans ressources.»

Marie-Jeanne Richard, Présidente de l'Unafam

Consultation citoyenne

Exprimez-vous sur ce futur Revenu universel d'activité, du 9 octobre au 20 novembre.

En vous exprimant sur les principes et les objectifs du futur Revenu universel d'activité, en proposant vos idées, vous participez ainsi à l'élaboration du projet de loi qui sera déposé au Parlement dans le courant de l'année 2020.

<https://www.consultation-rua.gouv.fr/>

Quand les parents de nos petits-enfants ont des troubles psychiques, notre rôle de grands-parents est complexe...



MEMENTO DES GRANDS-PARENTS UNAFAM

Avant tout, écouter...

« Pourquoi on n'a jamais entendu parler de cette maladie à l'école ? »

« Mamie, toi qui est sa mère, tu peux pas la soigner ma maman ? »

« Je pourrais l'attraper, moi aussi, cette maladie ? »

« Comment je saurai, moi, si ça recommence ? »

« Bon papa, quand tu seras mort, comment on fera pour faire du feu ? »

On cherche des outils pour nous aider à répondre aux questions, On prête attention aux silences, On adapte notre langage, On évite les réponses automatiques ...

ÊTRE GRAND-PARENT C'EST ...

Transmettre l'histoire familiale

Nous pouvons conter à nos petits-enfants l'histoire familiale sans oublier les épreuves traversées, parfois très douloureuses, comme il en existe dans toutes les familles.

Nous saurons leur dire combien c'est merveilleux mais aussi difficile d'être parent et que par moments, leurs parents ont besoin d'aide pour s'occuper d'eux.

Nous saurons partager avec eux les souvenirs que nous avons gardés de l'enfance de leur parent, aujourd'hui touché par des troubles psychiques ...

On enrichit leur regard sur leur parent, On aide à relativiser, On nuance ...

ÊTRE GRAND-PARENT C'EST ...

Maintenir les liens intergénérationnels

Nous pouvons mettre nos petits-enfants en relation avec les cousins, cousines, oncles, tantes, et la famille plus large (la famille « de coeur »).

Nous saurons leur dire qu'ils ne sont pas seuls, qu'eux et leurs parents ne sont pas seuls.

Nous saurons leur montrer qu'il existe comme une toile de soutien autour d'eux et que si un fil lâche, il y aura toujours une toile autour d'eux pour les récupérer.

Nous saurons leur offrir l'opportunité de tisser ces liens.

On les inscrit dans l'histoire familiale quelle qu'elle soit, On soutient des moments de légèreté (vacances, cousinades).

Guide des grands-parents

Unafam, Groupe des Grands-parents d'Ile de France
Octobre 2019

Aujourd'hui les personnes suivies en psychiatrie vivent dans la cité et fondent, de plus en plus, une famille.

La méconnaissance et la stigmatisation des troubles psychiques dans la société accroissent les difficultés affrontées par nos petits-enfants et leurs parents.

Il est parfois plus facile d'aborder des questions si complexes à partir d'un support (livre, film...).

L'UNAFAM a édité en 2018 deux livres destinés à aider les parents concernés par des troubles psychiques et leurs enfants. L'auteur, le Dr Tytti Solantaus, psychiatre, les a écrits avec l'aide de plusieurs parents concernés :

**« Comment aider mon enfant ? »
« Mais qu'est-ce qu'ils ont nos parents ? »**

Pour les commander ainsi que d'autres ouvrages :
www.unafam.org

Des informations, d'autres suggestions de lectures et de films sont disponibles sur les sites :
associationlesfunambules.com
www.filsantejeunes.com
www.psycom.org
www.similes.org

ÊTRE GRAND-PARENT C'EST ...

Promouvoir la modération

Nous pouvons essayer de trouver les moyens d'apaiser les inévitables tensions dans la famille.

Nous saurons acquérir les compétences qui nous manquent pour y parvenir.

Nous saurons, si nécessaire, recourir à un médiateur professionnel pour apaiser les relations ou tout simplement pour établir des règles acceptables par tous.

Pour plus d'information, nous pouvons nous adresser à :

- l'École des Grands-Parents Européens : www.egpe.org

- les UDAF (Union Départementale des Associations Familiales). Pour le 92 : www.udaf92.fr

LES DROITS DES GRANDS-PARENTS

L'article 371-4 du code civil

En cas de difficulté, c'est aux grands-parents de demander un droit de visite.

Nous saurons nous appuyer sur l'article 371-4 du code civil qui nous ouvre la possibilité de demander ce droit dans l'intérêt de l'enfant.

Nous saurons aussi laisser le Juge des Affaires Familiales trancher en cas de désaccord avec les titulaires de l'autorité parentale.

Si nécessaire, nous saurons recourir à la médiation et aux conseils d'un juriste au préalable.

Nous pouvons nous informer auprès de juristes et avocats au Café de l'École des Parents IDF :

www.epe-idf.com



Allô enfance en danger : 119

**Allô grands-parents :
01.45.44.34.93
(www.allo-grandsparents.fr)**

**Inter Service Parents (École des Parents et des Éducateurs IDF) :
01.44.93.44.93
(www.epe-idf.com)**

Pique-nique des adhérents à la Maréchale le 13 Juin 2019



Photos Chantal B.

La Psycyclette 2019 Sisteron - Avignon - Gap



Hôtel de ville d'Avignon
Autour de Joël et Gérard, nos psycycletteurs, Serge, Marie-Françoise, Déléguée 13, Anne et Danielle, tous bénévoles dans la délégation



En bref

**SISM Unafam13 à Septèmes:
vendredi 20 Mars 2020**

Date à bloquer sur vos agendas!

Le thème de la prochaine édition des SISM : "**Santé mentale et Discriminations**"

Cluster Profamille

Mise en place d'un collectif Cluster13 pour développer dans le département les formations Profamille . Convention entre: Valvert -Ed Toulouse- Montperrin- Solidarité Réhabilitation-Unafam

Situation critique à Edouard-Toulouse

L'hôpital connaît une très grave pénurie médicale: 15 postes vacants de médecins sur 67! Ce qui conduit à l'annonce de la fermeture de 30 lits.

Justice et Psychiatrie - Arpsydemio

Surveiller et punir. Quelle justice et quels accompagnements pour les mineurs?

**Jeudi 23 Novembre 13h30
Le Gyptis Marseille 13003**

Nouveau site internet national

Ce site sera mis en ligne en décembre. la délégation y disposera d'un espace.